

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 747

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 747 18 octobre 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Laurent Moutinot

747

Un autre partage

Ainsi donc il y a de «nouveaux pauvres». Après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, le phénomène fait la une en France: Reagan, Thatcher, Mitterrand, même combat? En Suisse même les œuvres d'entraide constatent un accroissement de leur «clientèle». Au point que des clochards dormant dans les abris des transports publics font maintenant partie de notre paysage urbain alors qu'ils étaient, il y a dix ou quinze ans, l'apanage des capitales étrangères; non que la pauvreté n'existe pas en Suisse, mais elle se cachait.

Ce qui est nouveau, c'est que ces pauvres sont d'anciens Monsieur et Madame Tout-le-monde. Les pauvres comme il en existe même dans les périodes de prospérité étaient restés en gare, les nouveaux pauvres sont tombés du train, victimes de la crise. Et la voiture-balai est déjà passée: les «nouveaux pauvres» ont épuisé les ressources du système traditionnel de protection sociale en arrivant au bout de leur droit à allocation, sans pour autant s'être remis sur les rails.

Les progrès techniques, l'accélération du changement sont susceptibles d'élargir les facultés individuelles du plus grand nombre. Mais le prix à payer en est la marginalisation accrue de ceux qui n'en bénéficient pas, dont le nombre croît avec la complexité de la société. Cruelle ambivalence. Car celui qui ne peut pas s'adapter, saisir l'opportunité d'une formation renouvelée par exemple, est impitoyablement rejeté.

Il n'y a pas de solution facile à un tel problème. Les instruments traditionnels de l'Etat-providence, en particulier, passent à côté de la demande. L'abbé Pierre, fondateur des communautés d'Emmaüs, le disait à Libération (10 octobre): «Continuer à parler de l'Etat, c'est continuer à

droguer l'opinion publique.» Et plus loin, parlant d'un aspect français pour déboucher sur l'universel: «Il ne suffit pas de proposer par exemple un moratoire pour les loyers qui finalement risquerait de mettre les sociétés de HLM en faillite. Non, la grande ambition, c'est de réaliser un triple partage, de l'emploi, des revenus de l'emploi, des loisirs, puisque nous savons que c'est inévitable. Il faut savoir qu'il y en a pour une ou deux générations.» La société tout entière doit s'adapter au changement.

Le refus d'un tel changement peut prendre deux visages: celui, traditionnel, de la bonne conscience qui se satisfera de nouvelles allocations; et celui de la mauvaise conscience qui conduira à maudire le progrès. Mais chercher à maîtriser l'évolution à l'origine de ce stress social accru, c'est sacrifier l'amélioration de l'existence du plus grand nombre au nom d'une nostalgie communautaire illusoire. Un régime éclairé serait despote.

F. B.

BROCHURE

DP 748, un numéro très spécial

La semaine prochaine, en lieu et place de «Domaine Public» 748, et sans autres frais de votre part (nous insistons), vous recevez une brochure d'une quarantaine de pages consacrées à la politique suisse d'asile.

Un effort exceptionnel pour tenter un examen sans passion des faits et pour ouvrir des pistes d'action et de réflexion hors des clichés. Pour continuer à vérifier qu'en Suisse la barque n'est pas pleine.

Avec DP 749 qui paraîtra normalement les 1^{er} et 2 novembre, nous reprendrons le cours normal de l'hebdomadaire, tel que vous le connaissez depuis plus de dix ans.